

Pie X ordonne de réunir toute la législation dans une collection unique, appropriée aux besoins de notre époque.

Une commission de cardinaux est instituée à cet effet. Elle sera présidée par le Souverain Pontife en personne.

Pour le choix des consultants, le Pape fait un pressant appel à l'épiscopat tout entier.

Ce *motu proprio* est accueilli avec joie à Rome, car le besoin d'un travail d'unification se faisait vivement sentir.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE SIXIÈME

(Suite.)

L'évêque arriva à la pluie, qui continua tout ce jour et tout le suivant. Il célébra la messe de l'Assomption, voulut annoncer la parole, mais ne trouva personne pour rendre aux Sauvages ce qu'il leur disait, quoiqu'il essayât de deux langues, dans l'espérance que celui qui ne pouvait l'entendre dans l'une l'entendrait dans l'autre. Le fait est qu'il n'y a qu'un bon interprète dans ce village et qu'il était allé en députation à la rivière Sainte-Croix, pour assister avec quelques autres à la création d'un nouveau chef.

M. Marcoux est content de cette partie de sa mission et loue beaucoup la piété et la docilité du village, où il n'y a que très peu d'ivrognes, quoiqu'il soit composé de 60 familles. Elles ont des cabanes faites non en cônes comme celles des Micmacs, ni d'écorce de bouleau, mais de pruche en forme de maisons. Elles sont spacieuses et aussi commodes qu'on peut les attendre de Sauvages qui ne connaissent l'usage ni des tables, ni des chaises, ni des buffets. Le missionnaire actuel a trouvé moyen de substituer pour eux au rhum qui les enivre, de la melasse détrempée dans de l'eau. C'est là leur boisson dans tous les festins. Le gouvernement a ajouté de la terre aux dix arpents acquis par M. Ciquard et leur a fait une concession considérable à Tobie, lieu où il y a aussi un village, ainsi qu'à Médoctek.

21 août. On revint, l'après-midi, à la chapelle, pour donner le salut du Saint-Sacrement et entendre les confessions. Le lendemain, il y eut 39 confirmés; et c'est à peu près à quoi se